

N° au catalogue 81-595-M  
ISSN 2563-626X  
ISBN 978-0-660-43292-2

**L'éducation, l'apprentissage et la formation : Série de documents de recherche**

## **Profil des diplômés canadiens du baccalauréat qui sont membres d'un groupe désigné comme minorités visibles, cohortes de 2014 à 2017**

par Sylvie Brunet et Diane Galarneau

Date de diffusion : le 6 juin 2022



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

**Canada**

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-514-283-9350 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2022

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

# Profil des diplômés canadiens du baccalauréat qui sont membres d'un groupe désigné comme minorités visibles, cohortes de 2014 à 2017

par Sylvie Brunet et Diane Galarneau

## Faits saillants

- Environ 30 % des diplômés du baccalauréat des établissements d'enseignement canadiens de 2014 à 2017 étaient membres d'un groupe désigné comme minorités visibles. Les Chinois, les Sud-Asiatiques et les Noirs formaient près des deux tiers des diplômés membres des minorités visibles.
- Plus de la moitié (54 %) des diplômés canadiens membres des minorités visibles sont des immigrants de première génération (nés à l'étranger); 43 % sont de deuxième génération (nés au Canada et dont au moins un parent est né à l'étranger) et moins de 3 % sont de troisième génération (nés au Canada de parents également nés au Canada). En comparaison, 77,1 % des diplômés n'appartenant pas à une minorité visible sont de troisième génération.
- Parmi les diplômés n'appartenant pas à un groupe désigné comme minorités visibles, 6 diplômés sur 10 étaient des femmes. Cette proportion était de près de 50 % chez la plupart des groupes asiatiques, mais de près de 64 % chez les Noirs.
- Les diplômés de la plupart des groupes asiatiques avaient moins de 25 ans en moyenne à l'obtention de leur diplôme, comparativement à 26,2 ans pour les diplômés qui n'appartenaient pas à une minorité visible et à 29,1 ans pour les diplômés noirs.
- Un peu plus de 30 % des diplômés noirs ont déclaré avoir au moins un enfant à charge, deux ans après l'obtention de leur baccalauréat, comparativement à 15,7 % des diplômés n'appartenant pas à une minorité visible et à moins de 10 % des diplômés de la plupart des groupes asiatiques.
- Chez les hommes, les domaines scientifiques (science, technologie, génie et mathématiques [STGM]) et le domaine du commerce, de la gestion et de l'administration publique figuraient parmi les domaines favoris de plusieurs groupes de minorités visibles. Ces domaines avaient attiré près des trois quarts des diplômés masculins sud-asiatiques et plus des deux tiers des Chinois masculins, comparativement à 56 % des diplômés masculins n'appartenant pas à une minorité visible.
- Chez les femmes, le domaine du commerce a été le plus souvent choisi par plusieurs groupes de minorités visibles, suivi de près par le domaine des sciences sociales, des sciences du comportement et du droit et celui de la santé. Le domaine des sciences est par ailleurs généralement plus populaire chez les diplômées membres des minorités visibles que chez celles n'appartenant pas à une minorité visible, notamment chez les Chinoises et les Sud-Asiatiques de même que chez les Arabes et les Coréennes.
- Les diplômés de la plupart des groupes de minorités visibles étaient largement surreprésentés en Ontario et, dans une moindre mesure, en Colombie-Britannique, alors qu'ils étaient moins susceptibles de résider dans les Prairies et au Québec.

## Introduction

Selon le Recensement de 2016, les personnes s'identifiant à un groupe désigné comme minorités visibles représentaient plus du cinquième de la population du Canada; si les tendances actuelles se maintiennent, cette proportion pourrait atteindre entre 31 % et 36 % en 2036 (Statistique Canada, 2017<sup>1</sup>). Les personnes de minorités visibles font partie des groupes visés par la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, qui a pour but de corriger certains désavantages que pourraient subir ces groupes<sup>2</sup>. Même s'il est parfois considéré comme une seule entité, le groupe de minorités visibles est loin d'être homogène. En outre, des différences importantes sont observées au chapitre des caractéristiques démographiques et socioéconomiques des diplômés de chacun des sous-groupes de minorités visibles (Qiu et Schellenberg, 2022).

1. Il est à noter que ces projections ont été calculées avant la pandémie de COVID-19.

2. *Loi sur l'équité en matière d'emploi*.

À partir d'une base de données qui intègre les données anonymisées du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) à celles du Recensement de 2016 et des données fiscales (voir l'encadré *Sources de données et définitions*), le présent article permet de comparer, pour la première fois, les caractéristiques démographiques des diplômés du baccalauréat membres de chacun des 10 groupes de population désignés comme minorités visibles à celles des diplômés ne faisant pas partie de ces groupes<sup>3</sup>.

Les données du SIEP sur les diplômés de 2014 à 2017 ont été combinées afin d'examiner séparément chacun des 10 groupes de minorités visibles<sup>4</sup>. Tous les diplômés dont il est question dans cet article étaient des citoyens canadiens ou des immigrants reçus au début de leur programme d'études; ils ont tous obtenu leur baccalauréat dans un établissement d'enseignement canadien. Leurs caractéristiques démographiques ont été observées, pour la plupart, deux ans après l'obtention du diplôme<sup>5</sup>. Un deuxième article, qui paraîtra après celui-ci, permettra de comparer quelques indicateurs du marché du travail entre ces groupes.

## Les Chinois et les Sud-Asiatiques étaient surreprésentés parmi les diplômés du baccalauréat

De 2014 à 2017, un peu plus de 410 000 personnes ont obtenu un baccalauréat dans un établissement d'enseignement canadien, soit près de 103 000 personnes annuellement (tableau 1). Les trois principaux groupes de minorités visibles parmi les diplômés étaient les mêmes dans l'ensemble de la population, soit les Chinois, les Sud-Asiatiques<sup>6</sup> et les Noirs.

Les deux premiers groupes, les Chinois et les Sud-Asiatiques, étaient surreprésentés parmi les diplômés puisqu'ils formaient respectivement 8,4 % et 7,5 % des diplômés, comparativement à 5,2 % et à 7,1 % de l'ensemble de la population canadienne âgée de 25 à 34 ans. Par contre, les Noirs étaient sous-représentés : ils formaient 3,6 % des diplômés, par rapport à 4,0 % de la population âgée de 25 à 34 ans. En plus de faire partie des communautés les plus nombreuses au Canada, les Chinois et les Sud-Asiatiques sont plus susceptibles d'obtenir un diplôme universitaire que la moyenne des personnes n'appartenant pas à une minorité visible (Turcotte, 2019).

**Tableau 1**  
Répartition des diplômés du baccalauréat de 2014 à 2017 et de l'ensemble de la population canadienne âgée de 25 à 34 ans en 2016, selon leur appartenance à un groupe désigné comme minorités visibles

	Population canadienne âgée de 25 à 34 ans (CR)	
	Cohortes de 2014 à 2017	nombre
Total	410 010	4 576 575
	proportion (%)	
Sud-Asiatique <sup>1</sup>	7,5*	7,1
Chinois	8,4*	5,2
Noir	3,6*	4,0
Philippin	1,9*	2,5
Latino-Américain	1,1*	1,8
Arabe	1,8	1,9
Asiatique du Sud-Est <sup>2</sup>	1,1	1,1
Asiatique occidental <sup>3</sup>	1,0*	1,1
Coréen	1,1*	0,7
Japonais	0,3	0,3
Autres	0,4	0,5
Multiple	1,0*	0,7
Pas une minorité visible	70,8*	73,2

\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (CR), (p < 0,05)

1. Le groupe de population Sud-Asiatique est formé des Indiens de l'Inde, des Pakistanais et des Sri-Lankais.

2. Le groupe de population Asiatique du Sud-Est est formé des Vietnamiens, des Cambodgiens, des Malaisiens et des Laotiens.

3. Le groupe de population Asiatique occidental est formé des Azerbaïdjanais, des Iraniens, des Afghans ou des Ouzbeks.

**Note :** Les variances ont été calculées en utilisant les poids bootstrap.

**Sources :** Fichier intégré SIEP-FFT1-Recensement 2016 et Recensement de 2016.

- Les Autochtones font partie des diplômés ne s'identifiant pas à un groupe de minorités visibles.
- Les caractéristiques des cohortes de diplômés prises séparément étaient très semblables à celles de la moyenne pondérée des quatre cohortes présentée dans cet article. Toutefois, comme les échantillons de certains groupes de minorités visibles sont de faible taille, plusieurs valeurs étaient manquantes. Pour obtenir plus de renseignements sur l'intégration des quatre cohortes, consultez l'encadré Sources de données et définitions.
- Plus précisément, cet article porte sur les diplômés n'ayant pas poursuivi leurs études au cours des deux années suivant l'obtention de leur diplôme qui ont pu être intégrés au fichier d'impôt T1 des familles (le FFT1) et au Recensement de 2016. Il exclut les diplômés qui étaient étudiants internationaux au début de leur programme d'études postsecondaires. Pour obtenir plus de renseignements, consultez l'encadré Sources de données et définitions.
- Le groupe de population Sud-Asiatique est formé des Indiens de l'Inde, des Pakistanais et des Sri-Lankais.

Les diplômés membres des sept autres groupes de minorités visibles représentaient chacun entre 0,3 % et 1,9 % de l'ensemble des diplômés. Certains de ces groupes, comme les Philippins et les Latino-Américains, étaient sous-représentés parmi les diplômés; en revanche, les Coréens étaient surreprésentés. La proportion des quatre autres groupes parmi les diplômés était semblable à leur proportion dans la population de 25 à 34 ans.

Finalement, la majorité des diplômés des cohortes de 2014 à 2017, soit 70,8 %, n'appartenaient à aucun groupe de minorités visibles. Cette proportion était inférieure à celle dans la population canadienne âgée de 25 à 34 ans (73,2 %), ce qui reflète la probabilité moindre de ces non-membres d'obtenir un diplôme universitaire (Picot et Hou, 2011; Boyd, 2008). Selon le Recensement de 2016, 44,4 % des Canadiens de 25 à 54 ans membres d'un groupe désigné comme minorités visibles étaient titulaires d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade universitaire au niveau du baccalauréat ou à un niveau supérieur, comparativement à une proportion de 27,0 % chez les non membres<sup>7</sup>.

## Une plus grande proportion des diplômés membres d'un groupe désigné comme minorités visibles sont des immigrants de première génération

Comme une grande partie des membres des minorités visibles sont issus de l'immigration, on distingue souvent ceux de première génération (nés à l'étranger et qui ont pour la plupart un statut d'immigrant) de ceux de deuxième génération (nés au Canada, mais dont au moins un parent est né à l'étranger). Plusieurs études ont démontré que les immigrants et les enfants d'immigrants ont souvent tendance à imiter le comportement de leurs parents et de leur communauté quant à leur propension à vivre en couple et à avoir des enfants (Emploi et Développement social Canada, 2019) et qu'ils sont plus nombreux à poursuivre leurs études au niveau universitaire, alors que ceux de troisième génération et suivantes (nés au Canada de parents également nés au Canada) adoptent plus largement le comportement de la majorité du pays hôte (Statistique Canada, 2021; Picot et Hou, 2011; Boyd, 2008; Aydemir et Sweetman, 2006).

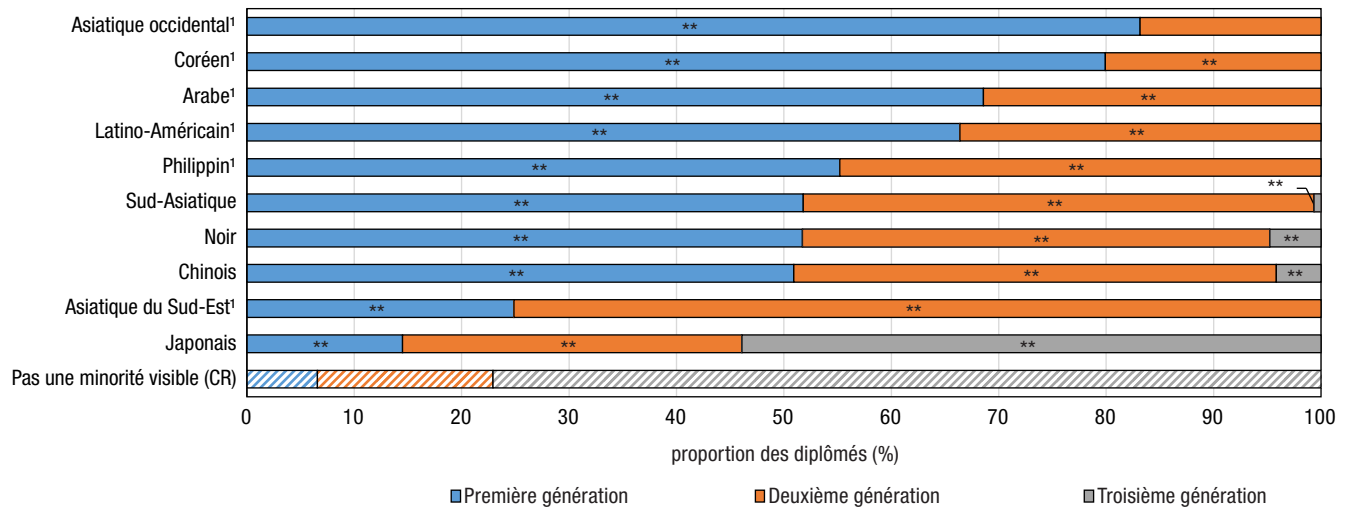
Contrairement à ce que l'on peut observer chez de nombreux immigrants, les personnes dont il est question dans le présent article ont toutes obtenu leur baccalauréat dans un établissement canadien. Cette caractéristique est souvent perçue comme un atout dans le succès des diplômés sur le marché du travail<sup>8</sup>.

Parmi les diplômés du baccalauréat de 2014 à 2017, 54 % des diplômés membres d'une minorité visible sont aussi des immigrants de première génération et 43%, des immigrants de deuxième génération. Ces proportions sont semblables à celles observées dans les trois principaux groupes de minorités visibles, soit les Chinois, les Sud-Asiatiques et les Noirs (graphique 1). Une très faible proportion (moins de 3 %) de l'ensemble des diplômés membres d'un groupe de minorités visibles était de troisième génération. Seuls les Japonais avaient une majorité de leurs diplômés qui étaient de troisième génération (53,8 %). À titre de comparaison, chez les diplômés n'appartenant pas à une minorité visible, plus des trois quarts étaient de troisième génération.

7. D'après le tableau de données du Recensement de 2016 correspondant au produit n° 98-400-X2016275 au catalogue de Statistique Canada.

8. Ces personnes n'auront pas à faire reconnaître leurs titres de compétences puisqu'ils ont été obtenus au Canada; elles ont habituellement une bonne connaissance de l'une ou des deux langues officielles du pays et disposent d'un meilleur réseau de contacts que leurs homologues récemment arrivés au Canada qui ont obtenu leurs titres de compétences à l'étranger.

**Graphique 1**  
**Proportion des diplômés du baccalauréat selon le statut de génération et le groupe de minorités visibles, cohortes de 2014 à 2017**



\*\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (CR), (p < 0,01)

1. La proportion de diplômés de troisième génération parmi les Asiatiques du Sud-Est, les Philippines, les Latino-Américains, les Arabes, les Coréens et les Asiatiques occidentaux étant marginale, pour des raisons de confidentialité, ces derniers ont été regroupés avec les diplômés de deuxième génération.

**Note :** Les variances ont été calculées en utilisant les poids bootstrap.

**Source :** Fichier intégré SIEP-FFT1-Recensement de 2016.

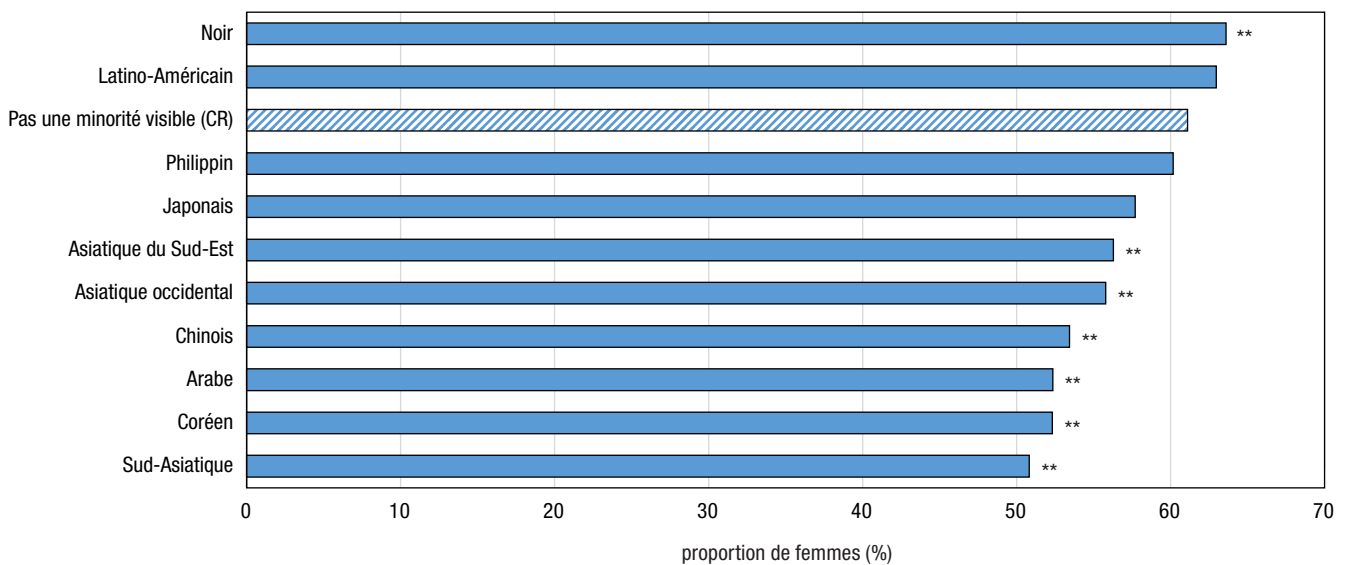
## Les diplômés de plusieurs groupes de minorités visibles ont une répartition hommes-femmes frôlant la parité

Depuis quelques décennies, les femmes constituent la majorité des diplômés du baccalauréat décerné par des établissements canadiens. Elles représentaient 61,1 % des diplômés ayant obtenu leur baccalauréat dans la période allant de 2014 à 2017 qui n'appartenaient pas à une minorité visible (graphique 2).

En revanche, plusieurs groupes de minorités visibles ont affiché une proportion semblable d'hommes et de femmes parmi leurs diplômés du baccalauréat. C'est le cas des diplômés sud-asiatiques, parmi lesquels la proportion de femmes était de 50,8 %. Les diplômés arabes, coréens et chinois ont également affiché une répartition semblable selon le sexe : les femmes représentaient entre 52,3 % et 53,4 % des diplômés. Chez les Noirs, la proportion de femmes est, quant à elle, la plus élevée, soit 63,6 %; elle pourrait rendre compte de la plus faible propension des hommes noirs à obtenir un diplôme postsecondaire<sup>9</sup>.

9. Houle (2020) et Turcotte (2019) ont observé une plus faible propension des hommes noirs à poursuivre leurs études au niveau universitaire.

**Graphique 2**  
**Proportion de femmes parmi les diplômés du baccalauréat de 2014 à 2017**



\*\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (CR), ( $p < 0,01$ )

Note : Les variances ont été calculées en utilisant les poids bootstrap.

Source : Fichier intégré SIEP-FFT1-Recensement de 2016.

## Les diplômés membres de la plupart des groupes asiatiques désignés obtiennent leur diplôme plus tôt dans leur vie

L'obtention d'un diplôme plus ou moins tôt dans la vie peut avoir une incidence sur plusieurs événements marquant la transition vers l'âge adulte, comme le fait de vivre en couple, de fonder une famille, d'acheter une maison. Cela peut même déterminer l'âge auquel les personnes pourront prendre leur retraite. La répartition des diplômés selon l'âge<sup>10</sup> et leur âge moyen au moment de l'obtention de leur diplôme<sup>11</sup> sont des facteurs qui pourraient déterminer l'âge auquel cette transition vers l'âge adulte se produira.

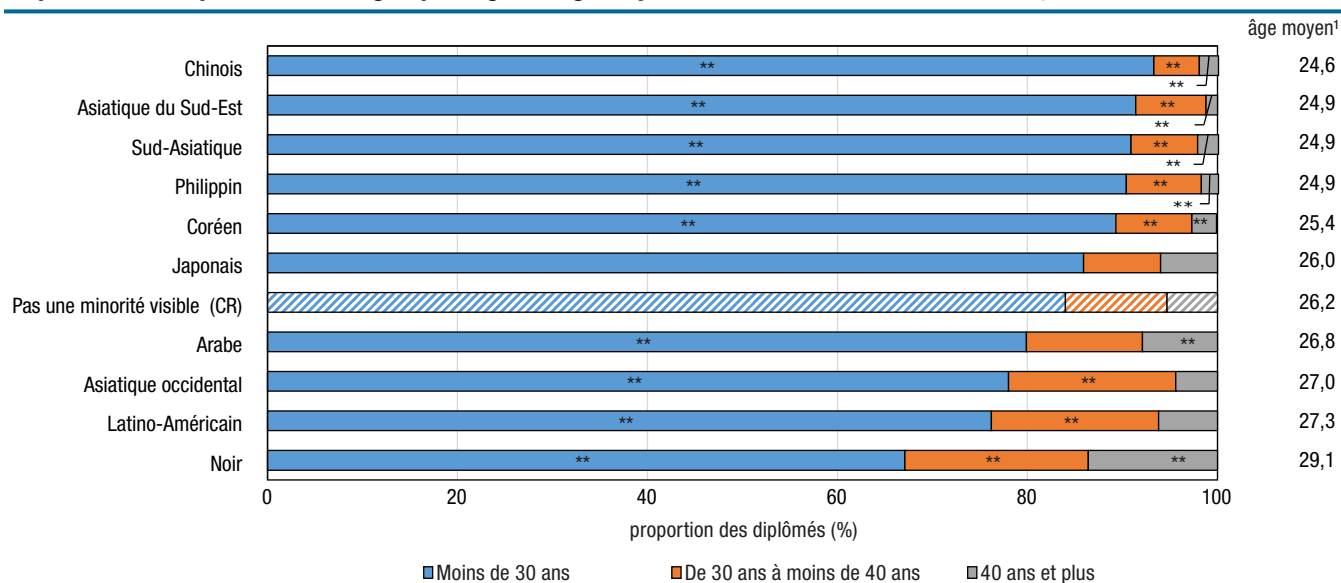
Parmi l'ensemble des diplômés de 2014 à 2017, certains groupes asiatiques désignés (les Chinois, les Asiatiques du Sud-Est, les Sud-Asiatiques et les Philippins) ont affiché la plus forte proportion (plus de 90 %) de diplômés âgés de moins de 30 ans à l'obtention de leur diplôme (graphique 3). Cette proportion était de 84,0 % chez les diplômés n'appartenant pas à une minorité visible et de 67,1 % chez les Noirs.

Ces mêmes groupes asiatiques sont aussi les plus jeunes en moyenne à l'obtention de leur baccalauréat (entre 24,6 ans et 24,9 ans). Les diplômés n'appartenant pas à une minorité visible ont obtenu leur baccalauréat en moyenne à l'âge de 26,2 ans. Les diplômés noirs (29,1 ans) sont ceux qui obtiennent leur baccalauréat le plus tard dans leur vie en moyenne; il s'agit d'un écart de près de trois ans avec les diplômés n'appartenant pas à une minorité visible.

10. Selon le SIEP, l'âge correspond à celui déclaré au 31 décembre de l'année de l'obtention du diplôme.

11. Il s'agit de l'âge au moment de l'obtention du diplôme et non deux ans plus tard, comme pour les autres indicateurs. Toutefois, le même univers de diplômés résultant de l'intégration au FFT1 et au Recensement de 2016 et observé deux ans après leur baccalauréat a été utilisé.

**Graphique 3**  
**Répartition des diplômés selon le groupe d'âge et l'âge moyen à l'obtention de leur baccalauréat, 2014 à 2017**



\*\*valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (CR), ( $p < 0,01$ )

1. Il s'agit de l'âge moyen à l'obtention du diplôme.

Note : Les variances ont été calculées en utilisant les poids bootstrap.

Source : Fichier intégré SIEP-FFT1-Recensement de 2016.

Une plus grande proportion de personnes de 30 ans et plus chez les diplômés n'appartenant pas à une minorité visible et chez certains groupes de minorités visibles, comme les Noirs, pourrait être en partie attribuable à une plus grande propension de ces groupes à cumuler les diplômes postsecondaires. Selon l'Enquête nationale auprès des diplômés (END) de 2015, une plus grande proportion de diplômés n'appartenant pas à une minorité visible (40 %), de Noirs (43 %) et d'Arabes (42 %) ont cumulé des diplômes postsecondaires avant leur baccalauréat, par rapport aux Sud-Asiatiques (22 %) ou aux Chinois (21 %). Cependant, le temps moyen pour l'obtention du diplôme était similaire dans les différents groupes de minorités visibles<sup>12</sup>. Certains de ces diplômés pourraient aussi avoir changé de programme plus souvent durant leur parcours, ce qui aurait repoussé l'âge au moment d'obtenir leur diplôme.

La plus grande proportion de diplômés de 30 ans et plus, et de 40 ans et plus dans certains groupes, peut aussi s'expliquer par le fait que certains diplômés pourraient être retournés aux études dans le cadre d'un changement de carrière ou après une pause de travail ou d'études pour des raisons familiales ou autres<sup>13</sup>. Certains diplômés pourraient aussi avoir obtenu un titre scolaire à l'étranger avant leur arrivée au Canada, ce qui expliquerait leur âge plus avancé à l'obtention de ce baccalauréat.

12. Cette observation s'appuie sur les données du SIEP, qui permettent d'examiner les parcours des étudiants ayant commencé un baccalauréat en 2011 et 2012; L'END de 2015 a aussi démontré qu'une proportion semblable de finissants du baccalauréat de 2015, qu'ils soient membres des minorités visibles ou non, ont obtenu leur diplôme « dans les délais habituels ».

13. Selon Brunet (2018), ces pauses pourraient aussi être attribuables aux jeunes en situation NEET (ni en emploi, ni aux études, ni en formation).



## Étant donné leur plus jeune âge à l'obtention de leur diplôme, plusieurs diplômés membres d'un groupe asiatique avaient conservé un lien fiscal avec leurs parents

Le lien fiscal des diplômés avec leur(s) parent(s) est dérivé du fichier des Familles T1 (FFT1)<sup>14</sup>, plus précisément de la variable sur la situation familiale. Le FFT1 reproduit la situation familiale des déclarants fiscaux à partir des renseignements contenus dans leur déclaration d'impôt (Fecteau, 2021) et du fichier de l'Allocation canadienne pour enfants. Les diplômés sont considérés comme des « enfants dépendants » lorsqu'ils déclarent la même adresse de correspondance que leurs parents, ce qui laisserait entendre qu'ils vivent effectivement avec leurs parents<sup>15</sup>. Certains d'entre eux pourraient cependant avoir déclaré la même adresse que leurs parents, pour des raisons fiscales, alors que dans les faits, ils habitent seuls à une autre adresse ou en colocation. Ce lien fiscal rendrait ainsi compte du fait que les diplômés vivaient effectivement avec leurs parents ou que certains d'entre eux pouvaient bénéficier d'une certaine forme d'aide financière de leurs parents. Plus les diplômés avancent en âge, plus ils sont susceptibles de perdre ce lien fiscal avec leur(s) parent(s).

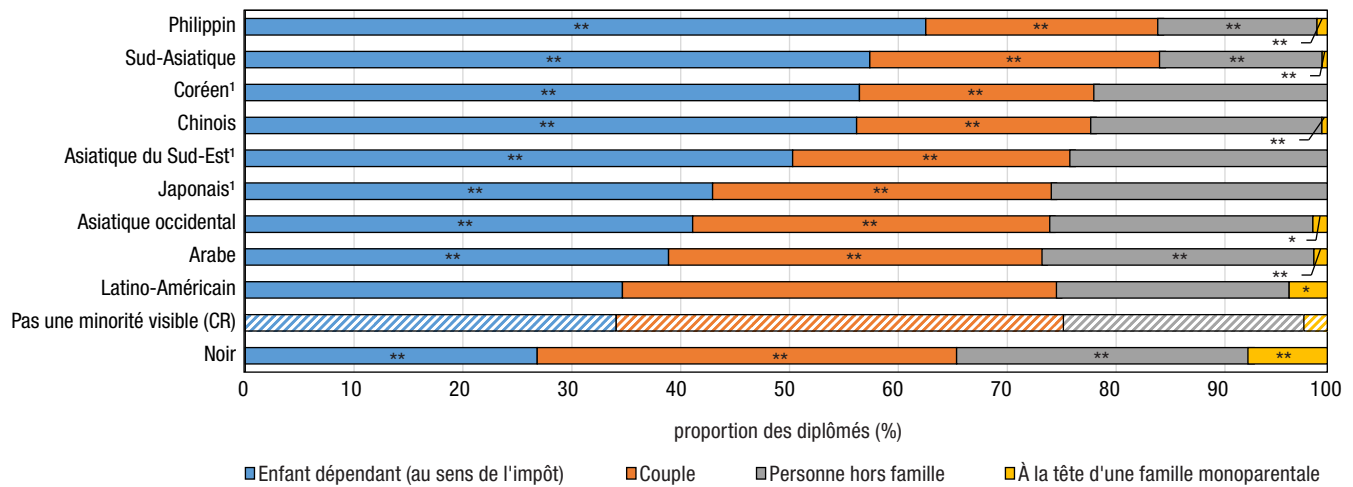
On constate d'ailleurs que la proportion de diplômés considérés comme « enfants dépendants envers leurs parents » est plus élevée chez les groupes de minorités visibles qui sont relativement jeunes à l'obtention de leur diplôme, comme plusieurs groupes asiatiques désignés (Sud-Asiatique, Chinois, Philippin, Coréen); cette proportion oscillait entre 56,2 % et 62,5 % dans ces groupes (graphique 4). En revanche, étant donné que les Noirs ont obtenu leur baccalauréat plus tard dans leur vie en moyenne, leur lien fiscal est le plus faible, soit 26,8 % des diplômés qui étaient considérés comme « enfants dépendants ». À titre de comparaison, cette proportion était de 34,1 % chez les diplômés n'appartenant pas à une minorité visible.

Par ailleurs, la relation entre le statut d'enfant dépendant au sens de l'impôt et celui de membre d'un groupe de minorités visibles a été mesuré pour les diplômés du baccalauréat de 2014 à 2017 à l'aide d'un modèle de régression (pour obtenir plus de précisions sur ce modèle, consultez l'encadré *Sources de données et définitions*). Cette relation demeurait significative même après avoir pris en compte des différences dans les caractéristiques démographiques des diplômés<sup>16</sup>. Par conséquent, la situation familiale des diplômés ne serait pas uniquement liée à l'âge au moment de l'obtention du diplôme, elle pourrait également découler d'autres facteurs.

14. On utilise le type de famille provenant du FFT1 et non celui du Recensement de 2016 afin d'obtenir le type de famille des diplômés deux ans après l'obtention de leur diplôme, soit celui observé entre 2016 et 2019. Le statut provenant du recensement serait celui de 2016 pour tous les diplômés, quelle que soit l'année d'obtention de leur diplôme.

15. Ce lien fiscal pourrait varier entre les différents groupes de minorités visibles. D'après une étude qui s'appuie sur plusieurs recensements et sur l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 (Milan, 2016), les jeunes âgés de 20 à 29 ans et membres de certains groupes asiatiques étaient plus susceptibles de vivre avec leur(s) parent(s).

16. En effet, la probabilité que des diplômés sud-asiatiques et chinois aient ce statut était respectivement de 11,0 et de 11,7 points de pourcentage plus élevée, comparativement aux diplômés n'appartenant pas à une minorité visible. En revanche, cette probabilité chez les Noirs était inférieure de 7,8 points de pourcentage.

**Graphique 4**
**Proportion des diplômés du baccalauréat de 2014 à 2017 selon la situation familiale et le groupe de minorités visibles deux ans après l'obtention de leur diplôme**


\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (CR), ( $p < 0,05$ )

\*\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (CR), ( $p < 0,01$ )

1. La proportion de diplômés à la tête d'une famille monoparentale parmi les Coréens, les Asiatiques du Sud-Est et les Japonais étant marginale, pour des raisons de confidentialité, ces derniers ont été regroupés avec les personnes "hors famille".

**Note :** Les variances ont été calculées en utilisant les poids bootstrap.

**Source :** Fichier intégré SIEP-FFT1-Recensement de 2016.

Les diplômés n'appartenant pas à une minorité visible, les Noirs et les Latino-Américains étaient les plus susceptibles de vivre en couple au sens fiscal, cela étant le cas de 38,5 % à 41,6 % d'entre eux. Par ailleurs, les Noirs ont affiché la plus forte proportion de personnes hors famille, soit 27,3 % par rapport à 22,2 % chez les diplômés n'appartenant pas à une minorité visible, et de personnes à la tête d'une famille monoparentale<sup>17</sup>, soit 7,3 % par rapport à 2,1 % chez les diplômés n'appartenant pas à une minorité visible.

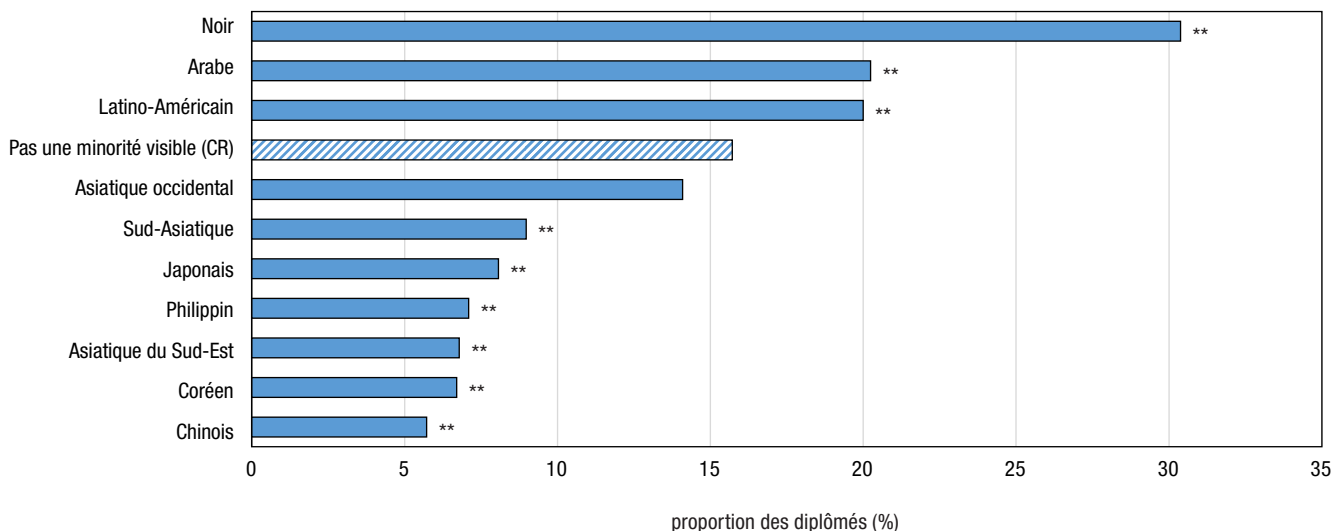
### Les diplômés noirs étaient les plus susceptibles d'avoir des enfants à charge

Au Canada, l'âge moyen des mères à la naissance de leur premier enfant n'a cessé d'augmenter depuis les années 1960 (Provencher, et coll. 2018); en 2016, il était de 29,2 ans au Canada. C'est en partie ce qui explique qu'un peu moins de 15 % des diplômés de 2014 à 2017, tous groupes confondus, déclaraient un ou des enfants à charge deux ans après l'obtention de leur baccalauréat<sup>18</sup>. Les Noirs ont affiché la plus forte proportion à cet égard (30,4 %), comparativement à 15,7 % chez les diplômés n'appartenant pas à une minorité visible et à moins de 10 % pour la plupart des diplômés membres d'un groupe asiatique (graphique 5).

17. La situation familiale des diplômés dérivée du FFT1 doit être utilisée avec précaution. Certains diplômés n'ayant pas déclaré de conjoint à l'Agence du revenu du Canada pourraient avoir un conjoint résidant hors du Canada et être considérés comme des personnes hors famille ou à la tête d'une famille monoparentale dans le FFT1.

18. Ces renseignements étant dérivés du FFT1, il se pourrait que certains diplômés ne soient pas considérés comme parents même s'ils ont un ou des enfants qui vivent dans leur pays d'origine.

**Graphique 5**  
**Proportion des diplômés du baccalauréat de 2014 à 2017 qui avaient au moins un enfant deux ans après l'obtention de leur diplôme**



\*\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (CR), ( $p < 0,01$ )

Note : Les variances ont été calculées en utilisant les poids bootstrap.

Source : Fichier intégré SIEP-FFT1-Recensement de 2016.

L'âge demeure un élément important dans la probabilité d'avoir un enfant à charge. Cependant, des différences persistaient entre les groupes de minorités visibles même après avoir pris en compte l'âge et un ensemble de différences sur le plan des caractéristiques démographiques. La probabilité d'avoir un enfant chez les Noirs est demeurée significativement plus élevée que chez les diplômés n'appartenant pas à un groupe de minorités visibles, soit une hausse de la probabilité de 4,9 points de pourcentage. La plupart des groupes asiatiques ont affiché une probabilité moindre à cet égard : entre -4,2 points de pourcentage et -6,1 points de pourcentage (voir les résultats dans l'encadré Sources de données et définitions).

## Les domaines scientifiques et du commerce étaient parmi les domaines favorisés de plusieurs groupes de minorités visibles

Certains membres des minorités visibles affichent des résultats moins favorables sur le marché du travail pour diverses raisons (Houle, 2020; Turcotte, 2019; Pico et Hou, 2011; Boyd, 2008). L'obtention d'un diplôme universitaire ainsi que le domaine d'études choisi sont susceptibles d'influencer les conditions d'emploi des diplômés (Statistique Canada, 2018).

Près de 55,7 % des diplômés masculins n'appartenant pas à une minorité visible ont obtenu leur diplôme dans les domaines scientifiques (aussi appelés science, technologie, génie et mathématiques [STGM]) et le domaine du commerce, de la gestion et de l'administration; cette proportion était de 74,4 % chez les Arabes, de 72,5 % chez les Sud-Asiatiques et de 68,2 % chez les Chinois (tableau 2). Ce sont les Arabes qui ont affiché la plus forte proportion en STGM (45,6 %). Chez les Noirs, le deuxième domaine en importance après celui du commerce<sup>19</sup> (30,5 %) était le domaine des sciences sociales, des sciences du comportement et du droit (22,5 %).

En revanche, le domaine de la santé comprenait 6,1 % des hommes n'appartenant pas à un groupe de minorités visibles, par rapport à plus de 18,3 % des Philippins et environ 10 % des Asiatiques du Sud-Est et des Noirs. Alors que le domaine de l'éducation n'a été choisi que par 8,4 % des diplômés masculins non membres d'un groupe de minorités visibles, cette proportion était encore plus faible chez les membres des minorités visibles. Ce domaine a attiré entre 1,7 % et 3,3 % pour la plupart des groupes, à l'exception des Noirs, qui ont affiché une proportion un peu plus élevée (5,5 %).

19. Afin d'éviter d'alourdir le texte, le domaine du commerce représente celui du commerce, de la gestion et de l'administration publique.

Alors que les femmes ont longtemps été concentrées dans les domaines de la santé et de l'éducation (Uppal et LaRoche-Côté, 2014), les diplômées du baccalauréat de 2014 à 2017 sont réparties dans un plus grand nombre de domaines. En effet, 38,6 % des diplômées n'appartenant pas à un groupe de minorités visibles ont obtenu leur baccalauréat dans les domaines de la santé et de l'éducation, et 39,5 %, dans le domaine du commerce et dans celui des sciences sociales, des sciences du comportement et du droit.

Si les domaines de la santé et du commerce ont attiré plusieurs diplômées membres d'un groupe de minorités visibles, peu d'entre elles choisissaient le domaine de l'éducation (tableau 2). Le domaine du commerce faisait partie des domaines favoris de diplômées de plusieurs groupes de minorités visibles, notamment les Chinoises, les Sud-Asiatiques et les Asiatiques du Sud-Est. Le domaine des sciences sociales, des sciences du comportement et du droit faisait également partie des domaines les plus populaires chez plusieurs groupes. Le domaine de la santé a été le premier choix des diplômées philippines et japonaises et le deuxième choix chez les Noires. Il comprenait également un grand nombre d'Asiatiques du Sud-Est (20,0 %), de Sud-Asiatiques (17,9 %) et de Coréennes (17,6 %).

**Tableau 2**  
**Répartition des diplômés du baccalauréat de 2014 à 2017 selon leur domaine d'études**

	Éducation	Sciences sociales, sciences du comportement et droit	Commerce, gestion et administration publique	STGM	Santé	Autres
Sud-Asiatique	1,7**	14,2	38,6**	33,9**	5,2*	6,5**
Chinois	2,1**	14,4	30,9**	37,3**	5,7	9,6**
Noir	5,5**	22,5**	30,5*	21,5**	9,5**	10,6**
Philippin	2,6**	13,5	22,6**	31,2	18,3**	11,7*
Latino-Américain	2,6**	20,1*	29,5	29,8	5,3	12,6
Arabe	3,3**	13,2	28,8	45,6**	4,8	4,3**
Asiatique du Sud-Est	2,8**	11,6*	33,0*	34,1**	10,0**	8,3**
Asiatique occidental	X	20,1*	30,9	39,7**	3,5**	X
Coréen	3,1**	19,4*	25,8	36,1**	4,7	11,0*
Japonais	X	19,2	28,0	21,2	X	19,3
Pas une minorité visible (CR)	8,4	15,3	27,2	28,4	6,1	14,5
Femmes						
Sud-Asiatique	7,4**	22,9**	29,1**	13,9**	17,9**	8,7**
Chinois	5,4**	20,1	31,3**	16,1**	13,3**	13,8
Noir	8,6**	29,1**	21,1	6,8	24,2**	10,3**
Philippin	5,9**	18,3	18,5	10,9**	33,2**	13,1
Latino-Américain	8,1**	26,9**	25,6**	8,5	16,9**	14,0
Arabe	13,2**	22,5*	28,2**	18,8**	9,0**	8,3**
Asiatique du Sud-Est	6,4**	19,4	32,7**	11,8**	20,0	9,8**
Asiatique occidental	7,7**	24,5**	24,8*	14,6**	15,7**	12,7
Coréen	7,6**	22,5	16,6*	16,1**	17,6	19,6**
Japonais	8,5**	21,0	18,8	11,2	24,4	16,1
Pas une minorité visible (CR)	17,7	19,0	20,4	7,2	20,9	14,8

X confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (CR), ( $p < 0,05$ )

\*\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (CR), ( $p < 0,01$ )

**Note :** Les variances ont été calculées en utilisant les poids bootstrap.

**Source :** Fichier intégré SIEP-FFT1-Recensement 2016

Les domaines scientifiques ont, quant à eux, attiré près de deux fois plus de Chinoises et de Sud-Asiatiques que de diplômées n'appartenant pas à une minorité visible. Ces domaines ont également attiré, dans des proportions relativement importantes, des diplômées membres d'autres groupes moins nombreux comme les Arabes (18,8 %), qui ont affiché la proportion la plus importante dans les domaines scientifiques. Les diplômées noires ont été, quant à elles, les plus nombreuses à avoir choisi les sciences sociales, les sciences du comportement et le droit (29,1 %).

## Les diplômés de la plupart des groupes de minorités visibles étaient surreprésentés en Ontario

Plusieurs facteurs entrent en ligne de compte dans la décision de vivre dans une région ou une autre. Parmi ceux-ci, la structure industrielle des régions, les perspectives d'emploi, la langue de travail sont probablement parmi les facteurs déterminants, tout comme la taille des collectivités déjà présentes dans chacune des provinces et le désir de vivre dans la même région que ses proches.

L'Ontario étant la province qui attire en général la plus grande part des minorités visibles, il n'est pas surprenant de constater qu'elle a aussi été la province où vivaient la plus grande proportion des diplômés du baccalauréat appartenant à un groupe de minorités visibles deux ans après l'obtention de leur diplôme, soit 56,4 % (tableau 3). Les diplômés membres des minorités visibles étaient largement surreprésentés en Ontario, en comparaison avec la proportion de diplômés n'appartenant pas à une minorité visible qui habitaient dans cette province (37 %). Cette proportion oscillait entre 48,8 % et 68,8 % chez les diplômés membres de chacun des groupes de minorités visibles, sauf pour les Japonais (29,6 %).

Les diplômés membres des minorités visibles étaient également surreprésentés en Colombie-Britannique : 19,5 % de ces diplômés résidaient dans cette province comparativement à 11,8 % des diplômés n'appartenant pas à une minorité visible. Cette province a attiré la plus grande proportion de diplômés japonais (41,4 %); elle se classait au deuxième rang des provinces les plus fréquemment choisies par les diplômés membres de plusieurs groupes asiatiques, comme les Chinois (32,5 %), les Coréens (28,7 %), les Sud-Asiatiques (16,7 %) et les Asiatiques occidentaux (19,1 %).

En revanche, 13 % et 10 % des diplômés membres d'une minorité visible résidaient dans les Prairies et au Québec, comparativement à 19,6 % et à 23,9 % des diplômés n'appartenant pas à une minorité visible qui avaient élu domicile dans ces provinces. Les Prairies avaient, pour leur part, attiré près du quart des diplômés philippins (24,0 %) et entre 10,5 % et 17,4 % de diplômés membres de plusieurs groupes asiatiques. Le Québec a été la province de résidence d'une proportion relativement importante de diplômés noirs (23,8 %), latino-américains (26,2 %) et arabes (33,9 %).

Les autres régions du Canada, soit les provinces maritimes et les territoires, comptaient 7,7 % des diplômés n'appartenant pas à une minorité visible, et entre 0,6 % et 2,8 % de diplômés appartenant à chacun des groupes de minorités visibles.

**Tableau 3**  
Répartition des diplômés du baccalauréat de 2014 à 2017 selon la province et le territoire de résidence deux ans après l'obtention de leur diplôme et le groupe de minorités visibles

	Autres régions <sup>1</sup>	Québec	Ontario	Prairies	Colombie-Britannique
Sud-Asiatique	0,6**	3,4**	68,8**	10,5**	16,7**
Chinois	0,9**	5,5**	49,6**	11,6**	32,5**
Noir	2,2**	23,8	57,7**	13,1**	3,2**
Philippin	X	X	50,8**	24,0**	21,5**
Latino-Américain	X	26,2	50,0**	14,7**	X
Arabe	2,8**	33,9**	51,3**	9,0**	3,0**
Asiatique du Sud-Est	X	X	48,8**	17,4	15,2**
Asiatique occidentale	1,4**	9,3**	61,0**	9,2**	19,1**
Coréen	1,5**	1,5**	55,0**	13,3**	28,7**
Japonais	X	X	29,6*	22,6	41,4**
Population des minorités visibles	1,2**	10,3**	56,4**	12,6**	19,5**
Pas une minorité visible (CR)	7,7	23,9	37,0	19,6	11,8

X confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (CR), ( $p < 0,05$ )

\*\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (CR), ( $p < 0,01$ )

1. Les autres régions comprennent les provinces maritimes, les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon et le Nunavut.

**Note :** Les variances ont été calculées en utilisant les poids bootstrap.

**Source :** Fichier intégré SIEP-FFT1-Recensement 2016.

## Conclusion

À partir d'une base de données qui intègre les renseignements sur les diplômés du baccalauréat ayant obtenu leur diplôme dans la période allant de 2014 à 2017 à des données fiscales et au Recensement de 2016, le présent article compare, pour la première fois, les caractéristiques démographiques des bacheliers appartenant à chacun des dix groupes de minorités visibles à celles des diplômés n'appartenant pas à une minorité visible.

Environ 30 % des diplômés du baccalauréat durant cette période étaient membres d'un groupe de minorités visibles. De ce nombre, les Chinois, les Sud-Asiatiques et les Noirs en représentaient les deux tiers.

Il est important de comprendre comment les caractéristiques des diplômés membres des minorités visibles diffèrent de celles des diplômés n'appartenant pas à une minorité visible afin d'affiner les politiques publiques pour mieux les accompagner au moment de leur intégration sur le marché du travail. Dans le prolongement de cette analyse, une prochaine étude aura comme objectif de comparer quelques indicateurs du marché du travail, comme le taux d'emploi et la qualité des emplois occupés par les diplômés appartenant à chacun des 10 groupes de minorités visibles, à ceux des diplômés qui ne sont pas membres de ces groupes.

## Sources de données et définitions

### Sources de données et pondération

La Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (PLEMT) permet l'intégration des données anonymisées du fichier administratif du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) à d'autres fichiers de données afin de bonifier les renseignements socioéconomiques du SIEP et de permettre de mieux comprendre les parcours des étudiants et leurs résultats sur le marché du travail après l'obtention de leur titre scolaire.

Les résultats de la présente étude sont fondés sur le fichier du SIEP intégré aux données du fichier des familles T1 (FFT1) et du Recensement de 2016. Le taux d'appariement entre le fichier SIEP-FFT1 et le Recensement de 2016 était comparable à la proportion de la population canadienne tenue de répondre au questionnaire détaillé du recensement, qui représente 25 % des ménages, soit 1 ménage sur 4. Pour s'assurer que la population d'intérêt n'était pas significativement différente dans le fichier intégré par rapport au fichier SIEP-FFT1, les caractéristiques des diplômés ont été étudiées pour les deux fichiers et, en général, elles étaient très semblables (à un point de pourcentage près). Bien que les biais de sélection soient toujours possibles, cette analyse montre que s'il existe un biais, celui-ci est faible.

La présente étude est fondée sur les renseignements anonymisés de quatre cohortes de diplômés du baccalauréat<sup>20</sup> (ce qui comprend les diplômés du baccalauréat obtenu dans certains collèges, mais exclut les diplômés en médecine, en médecine vétérinaire, en optométrie, en dentisterie, en droit et en pharmacie) ayant obtenu leur diplôme entre 2014 et 2017. Afin d'étendre l'inférence de la population liée à l'ensemble de la population du SIEP, toutes les données dans cet article ont été pondérées de façon à être représentatives de la population du SIEP. Les poids sont principalement fondés sur la probabilité estimée d'un appariement réussi entre le SIEP et le recensement en fonction des caractéristiques des enregistrements du SIEP. Des poids bootstrap, utilisés dans les tests statistiques de la présente étude, ont été calculés en échantillonnant de façon répétée les poids de non-couplage de l'ensemble de la population du SIEP.

20. Conformément à la méthodologie décrite dans « [Guides de référence technique de la Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail \(PLEMT\) – Résultats sur le marché du travail des diplômés des collèges et universités, 2010 à 2017](#) », les définitions des catégories de titres scolaires font l'objet de deux ajustements comparativement au SIEP afin de permettre une uniformité et une homogénéité accrues dans les regroupements pour l'étude des résultats sur le marché du travail des diplômés : 1) les baccalauréats ou les grades de premier cycle postérieur au baccalauréat dans les six domaines d'études que sont la dentisterie (D.D.S., D.M.D.), le droit (LL.B., J.D., B.C.L.), la médecine (M.D.), l'optométrie (O.D.), la pharmacie (Pharm.D., B.S., B.Sc., B.Pharm.) et la médecine vétérinaire (D.M.V.) ont été classés dans leur propre catégorie appelée « grade professionnel »; ces domaines ne font pas partie de la présente étude; 2) certains grades de premier cycle postérieurs au baccalauréat en « éducation » ou en « travail social » ont été regroupés avec le groupe des grades de premier cycle pour permettre une plus grande uniformité entre les provinces et les territoires.

## Critères de sélection

Le fichier du recensement sert à déterminer les groupes de minorités visibles et le statut de génération. Les données sur le statut d'étudiant à temps plein, la province de résidence, la situation familiale et la présence d'enfant ont été extraites du FFT1, et les données sur l'âge<sup>21</sup>, le sexe, le statut d'étudiant canadien ou international et le domaine d'études proviennent du SIEP. Seuls les diplômés qui n'étaient pas retournés aux études à temps plein au cours des deux années suivant l'obtention de leur diplôme ont été retenus<sup>22</sup> à condition d'avoir pu être liés aux fichiers FFT1 et au Recensement de 2016. Les caractéristiques des diplômés sont examinées deux ans après l'obtention de leur diplôme.

Les diplômés qui se sont inscrits à titre d'étudiants internationaux ont également été exclus. Le SIEP distingue les diplômés selon qu'ils se sont inscrits dans leur programme en tant qu'étudiants internationaux (venant de l'extérieur du Canada) ou comme étudiants canadiens (citoyens canadiens ou résidents permanents). La transition entre les études et le marché du travail est fondamentalement différente pour ces deux groupes. En effet, les étudiants internationaux ont plus souvent la possibilité de quitter le Canada si des perspectives d'emploi plus intéressantes leur sont offertes dans leur pays d'origine; une option qui est généralement moins disponible pour les étudiants canadiens. Ainsi leur combinaison aurait pour effet de négliger cette différence.

## Définitions

Minorités visibles : personnes appartenant à un groupe désigné comme minorités visibles. Dans le cadre de la Loi sur l'équité en matière d'emploi, les minorités visibles sont définies comme « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». La population des minorités visibles est principalement composée des groupes suivants : Sud-Asiatique, Chinois, Noir, Philippin, Arabe, Latino-Américain, Asiatique du Sud-Est, Asiatique occidental, Coréen et Japonais.

Le statut de génération détermine si la personne ou les parents de la personne sont nés au Canada ou non.

- « première génération » comprend les personnes qui sont nées à l'extérieur du Canada. Il s'agit, pour la plupart, de personnes qui sont ou qui ont déjà été des immigrants au Canada.
- « deuxième génération » comprend les personnes qui sont nées au Canada et dont au moins un des parents est né à l'extérieur du Canada. Il s'agit, pour la plupart, d'enfants d'immigrants.
- « troisième génération » ou toute génération subséquente comprend les personnes qui sont nées au Canada et dont les deux parents sont nés au Canada.

Situations familiales dérivées du Fichier des familles T1 (FFT1) :

- Un diplômé est un « enfant dépendant » (au sens de l'impôt) s'il déclare la même adresse de correspondance que son ou ses parent(s). Les enfants dépendants ne déclarent pas vivre avec un conjoint et n'ont pas eux-mêmes d'enfants.
- Un diplômé qui est « en couple » n'est pas un « enfant dépendant » et fait partie d'un couple vivant ensemble à la même adresse (marié ou en union libre, y compris les couples de même sexe), avec ses enfants vivant à cette même adresse, le cas échéant. Les enfants d'un couple ne vivent pas avec leur conjoint, n'ont pas eux-mêmes d'enfants et vivent avec leur(s) parent(s).

21. L'âge correspond à celui déclaré au 31 décembre de l'année de l'obtention du diplôme.

22. Le critère a pour but de conserver uniquement les diplômés ayant le même niveau de scolarité afin d'éviter de comparer des diplômés de niveaux scolaires différents.

- Un diplômé est à la tête d'une famille monoparentale s'il est le seul parent avec un ou plusieurs enfants.
- Un diplômé est considéré comme « une personne hors famille » s'il ne fait pas partie des trois catégories précédentes. Cela comprend les personnes vivant seules et les personnes vivant dans un ménage, mais qui n'appartiennent pas à une famille comptant un couple ou une famille monoparentale. Par conséquent, il se peut que les personnes hors famille habitent avec leur enfant marié ou avec leur enfant qui a lui-même des enfants. Il se peut qu'elles habitent avec une personne apparentée (comme un beau-frère, un cousin) ou non (comme un locataire ou un cochambreur).

## Modèles

Un modèle de régression logistique a été estimé pour mesurer la probabilité d'avoir un statut d'enfant dépendant au sens de l'impôt. Les variables du modèle comprenaient le sexe, l'âge, le statut de génération, le groupe de minorités visibles, la province de résidence deux ans après l'obtention du diplôme, l'année d'obtention du diplôme et le domaine d'études. Le tableau suivant présente les résultats et montre que, même en tenant compte des caractéristiques mentionnées, l'écart entre plusieurs groupes de minorités visibles est demeuré significatif.

**Tableau A**  
**Probabilité d'avoir un statut d'enfant dépendant au sens de l'impôt**

	Proportion (%)	Écart non ajusté	Écart ajusté
Noir	26,8	-7,3	-7,8**
Pas une minorité visible (CR)	34,1	...	...
Latino-Américain	34,6	0,6	0,0
Arabe	38,9	4,8	2,9*
Asiatique occidental	41,1	7,0	4,8**
Japonais	42,9	8,9	6,0*
Asiatique du Sud-Est	50,3	16,2	5,3**
Chinois	56,2	22,1	11,7**
Coréen	56,4	22,3	15,4**
Sud-Asiatique	57,4	23,3	11,0**
Philippin	62,5	28,4	20,0**

... n'ayant pas lieu de figurer

\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (CR), ( $p < 0,05$ )

\*\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (CR), ( $p < 0,01$ )

**Note** : Les variances ont été calculées en utilisant les poids bootstrap.

**Sources** : Fichier intégré SIEP-FFT1-Recensement de 2016.

Un deuxième modèle a été estimé avec la probabilité d'avoir un enfant à charge (ou d'être parent) comme variable dépendante. Les variables du modèle étaient les mêmes que pour le modèle précédent, soit le sexe, l'âge, le statut de génération, le groupe de minorités visibles, la province de résidence deux ans après l'obtention du diplôme, l'année d'obtention du diplôme et le domaine d'études. Le tableau suivant présente les résultats et montre que l'écart entre plusieurs groupes de minorités visibles est demeuré significatif même en tenant compte des facteurs mentionnés.

**Tableau B**  
**Probabilité d'avoir un enfant à charge**

	Proportion (%)	Écart non ajusté	Écart ajusté
Chinois	5,7	-10,0	-5,0**
Asiatique du Sud-Est	6,8	-8,9	-4,2**
Philippin	7,1	-8,6	-5,4**
Coréen	6,7	-9,0	-6,1**
Japonais	8,1	-7,7	-5,6**
Sud-Asiatique	9,0	-6,7	-1,3**
Asiatique occidental	14,1	-1,6	-3,3**
Pas une minorité visible (CR)	15,7	...	...
Latino-Américain	20,0	4,3	0,2
Arabe	20,2	4,5	2,2*
Noir	30,4	14,7	4,9**

... n'ayant pas lieu de figurer

\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (CR), ( $p < 0,05$ )

\*\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (CR), ( $p < 0,01$ )

**Note** : Les variances ont été calculées en utilisant les poids bootstrap.

**Sources** : Fichier intégré SIEP-FFT1-Recensement de 2016.



## Références

- Aydemir, A. et Sweetman, A. 2006. « [First and Second Generation Immigrant Educational Attainment and Labor Market Outcomes: A Comparison of the United States and Canada](#) ». *IZA DP*, n° 2298.
- Boyd, M. 2008. « [Variations in socioeconomic outcomes of second generation young adults](#) ». *Diversité canadienne*, 6(2), 20-24.
- Brunet, S. 2018. « [La transition des études au travail : indicateur NEET \(ni en emploi, ni aux études, ni en formation\) pour les jeunes femmes et les jeunes hommes âgés de 25 à 29 ans au Canada](#) ». *Indicateurs de l'éducation au Canada : feuillet d'information*, produit n° 81-599-X au catalogue de Statistique Canada.
- Fecteau, E. 2021. « Considérations analytiques sur l'utilisation des bases de données de la PLEMT pour l'analyse parent-enfant ». Centre canadien de la statistique de l'éducation.
- Houle, R. 2020. « [Évolution de la situation socioéconomique de la population noire au Canada, 2001 à 2016](#) ». *Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration*.
- Emploi et Développement social Canada. 2019. « [Rapport statistique de 2016 sur l'équité en matière d'emploi](#) ».
- Milan, A. 2016. « [La diversité parmi les jeunes adultes qui vivent avec leurs parents](#) ». *Regards sur la société canadienne*.
- Picot, G. et Hou, F. 2011. [Préparation à la réussite au Canada et aux États-Unis : Les déterminants du niveau de scolarité atteint par les enfants d'immigrants](#).
- Provencher, C. Milan, A. Hallman, S. et D'Aoust, C. 2018. « [Fécondité : aperçu, 2012 à 2016](#) ». *Rapport sur l'état de la population du Canada*.
- Qiu, T. et Schellenberg, G. 2022. « [La rémunération relative des personnes appartenant à un groupe désigné de minorités visibles dans quatre secteurs d'emploi au Canada](#) ». *Rapports économiques et sociaux*.
- Statistique Canada. 2017. « [Immigration et diversité ethnoculturelle : faits saillants du Recensement de 2016](#) ». *Le Quotidien*.
- Statistique Canada. 2018. « [Résultats sur le marché du travail des diplômés des collèges et universités, promotion de 2010 à 2014](#) ». *Le Quotidien*.
- Statistique Canada. 2021. « [Base de données longitudinales sur l'immigration \(BDIM\) –Rapport technique, 2020](#) ». *Études analytiques : méthodes et références*.
- Turcotte, M. 2019. « [Résultats en éducation et sur le marché du travail des enfants issus de l'immigration selon leur région d'origine](#) ». *Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration*.
- Uppal, S. et Larochelle-Côté, S. 2014. « [Évolution du profil professionnel des jeunes hommes et des jeunes femmes au Canada](#) ». *Regards sur la société canadienne*, n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada, 27 novembre.